

unes en graves difficultés financières. Nous devrions analyser la situation au jour le jour. Cependant, j'aurais tort de tenter d'esquisser une politique précise et définitive pour financer l'industrie et lui permettre de reprendre de nouveau la mer à la nouvelle année au moment où les crédits ne sont pas encore affectés avec exactitude, et j'aurais sûrement tort de vouloir prétendre que nous possédons toutes les réponses à une politique à long terme qui ne sera pas onéreuse et n'entraînera pas le déplacement de personnes et la fermeture de certaines installations. J'espère que nous pourrions définir cette politique à long terme, que nous pourrions l'améliorer graduellement, mais je suis sûr qu'avec votre aide, nous la définirons dans la nouvelle année et nous l'améliorerons progressivement.

M. McGrath: Avant de lever la séance, monsieur le président, je voudrais remercier le ministre pour sa déclaration. C'est une déclaration très juste et sensée, et nous de ce côté-ci de la Chambre apprécions ses paroles. Notre seul regret est qu'il ne les ait pas prononcées plus tôt.

(Le crédit est adopté.)

Les crédits suivants sont adoptés:

Gestion et expansion des pêcheries—

5. Fonctionnement et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales, selon le détail des affectations, et des frais des programmes et des entreprises auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie, et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas, dans l'ensemble, la participation de la Commission internationale des pêcheries des Grands lacs au coût des travaux de répression de la lamproie et des recherches sur la lamproie, \$22,602,500.

10. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris l'acquisition de terrains pour le compte de la Commission internationale de la pêche du saumon dans le Pacifique, aux termes de l'article VIII de la Convention et versements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction qu'elles exécutent, \$5,378,600.

15. Subventions et contributions selon les montants et les conditions indiqués aux titres des sous-crédits énumérés dans le détail des affectations, \$3,820,000.

Office de recherches sur les pêcheries du Canada—

20. Administration, fonctionnement et entretien, y compris une somme de \$500,000 pour subventions aux recherches sur les pêches et bourses d'études, et autorisation de fournir des locaux gratuits à la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord, \$12,135,000.

25. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$4,000,000.

Forêts—

30. Administration, fonctionnement et entretien, \$18,271,025.

35. Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrain et de matériel, \$3,697,000.

40. Subventions et contributions selon le détail des affectations, \$1,516,000.

M. le président: Cela termine les prévisions budgétaires du ministère des Pêcheries.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui en comité des subsides, qui sont adoptées.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, pour la gouverne des députés, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait peut-être nous faire part des travaux que le gouvernement a l'intention de soumettre au Parlement la semaine prochaine.

L'hon. M. Macdonald: Oui, monsieur l'Orateur. Lundi, nous nous formerons de nouveau en comité des subsides pour examiner les crédits de la Société de développement du Cap-Breton et de la Société de développement régional, que le comité permanent a de nouveau déferés à la Chambre et au comité des subsides aujourd'hui. Je devrais peut-être ajouter, pour la gouverne de la Chambre, qu'en vertu de l'ordre adopté le 20 septembre dernier, lundi sera le dernier jour consacré au comité des subsides. Lors de la clôture des travaux à dix heures du soir lundi, ou plus tôt si la Chambre y consent, la Chambre devra se prononcer sur tous les crédits. Par conséquent, lundi prochain sera le dernier jour consacré à l'étude des subsides.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre nous dirait-il quels crédits nous étudierions si nous terminions l'examen de ceux de la Société de développement régional plus tôt que prévu?

L'hon. M. Macdonald: Ma foi, le ministre des Transports sera à notre disposition. Je devrai néanmoins solliciter l'avis des députés au sujet des ministères dont les crédits n'ont pas encore été examinés et qu'ils aimeraient étudier, et je promets de faire de mon mieux pour les mettre en délibération au cours de la journée.

(A 6 h 08, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

[Les crédits suivants ont été adoptés aujourd'hui au comité des subsides:]

PÊCHES ET FORÊTS

1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40.